**Le rôle, les tâches et l’avenir du Conseil international du FSM**

**Gina Vargas, Francine Mestrum, Teivo Teivainen, Giuseppe Caruso**

**Résumé**

Le présent document donne une synthèse des réflexions sur l’avenir du Conseil international sur la base des travaux accomplis ces trois dernières années par différents groupes de travail. Le dernier était composé de Gina Vargas, Francine Mestrum, Giuseppe Caruso et Teivo Teivainen. Deux questionnaires ont été envoyés, auxquels un total de 52 réponses ont été reçues et 28 interviews ont été faits. Ce qui suit donne un nombre de réflexions telles qu’elles sont sorties de cette recherche sur la reformulation du travail du Conseil international du FSM, de façon à ce qu’il puisse mieux répondre aux besoins de ses membres et des participants aux FSM, ainsi qu’au mouvement de justice globale dans son ensemble.

Ce document comprend trois parties. La première partie concerne les groupes de travail antérieurs à celui de 2015. La deuxième partie concerne les points plus ou moins consensuels à propos du travail et des procédures du CI. La troisième partie concerne les réflexions moins consensuelles mentionnées dans les réponses aux questionnaires et lors des interviews. Ce ne sont pas seulement des questions de principe, mais aussi des points pratiques en mesure de contribuer au bon fonctionnement du processus du CI.

1. **Historique**

Le processus de révision de la dynamique du CI a connu ses hauts et ses bas et a mené à des réflexions, des recommandations et de nouvelles idées sur ce que pourrait être le Conseil international. Ce qui a été réalisé jusqu’à présent est le résultat d’un processus d’accumulation à partir de toutes les démarches de ces dernières années.

La révision des dynamiques du CI fut mise à l’ordre du jour dès 2011, mais les premiers travaux concrets ne datent que de juillet 2012 à Monastir. Cette discussion prit une dimension plus dynamique et collective à Casablanca, fin 2012, en préparation au FSM de 2013. Le processus fut poursuivi jusqu’à maintenant. Tout ce que mentionne le présent document est basé sur deux considérations largement partagées à propos de la nature de la relation entre le FSM et le CI, et ce dès le début des discussions :

1. Le FSM a connu tout au long de son histoire des changements dans sa composition et ses dynamiques. Chaque FSM a laissé un nouvel héritage de nouveaux mouvements, organisations, problématiques et dynamiques de combat. Après les premiers forums de Porto Alegre, sont venus le FSM de Mumbay, plus populaire que les précédents, le FSM de Belem, avec la présence et l’intégration de propositions des groupes indigènes, puis deux FSM à Tunis, avec un rapprochement à la réalité d’une aire géographique mal connue au sein du FSM.
2. Le CI n’a pas ou très peu changé de composition depuis 15 ans. Les nouveaux membres ne trouvent pas facilement les espaces et les dynamiques auxquels ils pourraient s’intégrer.

Il n’est pas possible de faire une synthèse exhaustive de toutes les réflexions et propositions faites pendant cette période, du début à 2015. Des documents au contenu particulièrement riche peuvent être trouvé sur le site web. Ce qui suit est un résumé des points les plus importants qui restent à discuter.

**Le CI Monastir (juillet 2012)**

Dans le document écrit par Gina Vargas et Wilhelmina Trout, on trouve une critique assez évidente des structures du FSM (CI, commissions, groupes de travail, groupe de liaison). Les critiques s’orientaient surtout vers le groupe de liaison : il ne fonctionnait pas comme il devrait le faire, il a été vu davantage comme un groupe de représentation que comme un groupe de facilitation. De plus, il est souligné qu’il faudrait apprendre les leçons du passé et voir où cela n’a pas été fait, afin de mieux diriger les efforts à l’avenir. Il est aussi reconnu qu’il y a eu dans le passé des manquements en ce qui concerne la démocratie et la transparence dans la prise de décision. Il est important de reconnaître que nous n’avons pas développé de nouvelle culture politique afin de répondre à ces défaillances. Cela reste un défi. Sur la base de ces réflexions, certaines suggestions ont été formulées, notamment en ce qui concerne l’expansion du CI, sa démocratisation, les discussions sur son rôle précis et la clarification de son mandat de faciliter le FSM et les connexions entre les mouvements sociaux et leurs luttes, ainsi que la facilitation de débats politiques et la révision des règles de fonctionnement avec une attention particulière à la réunion plénière et le travail des commissions et des groupes de travail.

**CI Casablanca (Novembre 2012)**

Le document se base essentiellement sur une série d’interviews faits par Giuseppe Caruso et un questionnaire élaboré par Francine Mestrum. Le consensus dégagé de ces travaux concernait : la discussion de l’avenir du CI ne peut être séparée d’une évaluation exhaustive du FSM dans son ensemble.

La culture politique du CI s’avère être assez faible, avec une séparation entre sa vision et ses valeurs, d’une part, et les pratiques sociales, d’autre part. Il s’ensuit un manque de confiance qui rend difficile le progrès dans la construction de structures non hiérarchisées.

Par conséquent, il est nécessaire d’imaginer des pratiques démocratiques requérant des décisions collectives, avec des responsabilités claires et une confiance accrue. On a besoin de meilleurs mécanismes de transparence et de reddition des comptes (accountability).

Parmi les pratiques démocratiques proposées figurent l’expansion du CI, révision des critères de représentativité, recherche de membres parmi les acteurs locaux, toujours dans le respect des critères de parité. Le progrès réalisé jusqu’à présent est le résultat d’un travail d’autoréflexion avec des propositions spécifiques : il faudrait pouvoir utiliser les instruments technologiques afin de renforcer et d’élargir le CI (conférences on line, par exemple) ; on pourrait travailler en groupes pendant et entre les réunions plénières ; élargir vers d’autres espaces et formes d’activisme globales ; inviter d’autres mouvements, non pas pour participer à ce qui existe déjà, mais pour discuter des contenus et des stratégies pour un avenir partagé.

**CI Tunis (Mars 2013)**

A l’occasion du CI de Tunis en 2013, il fut souligné que le CI ne peut continuer sans prendre conscience des changements dans le monde. Il doit réexaminer ses objectifs et ses stratégies. Il fut discuté de l’intégration de nouvelles organisations et de nouveaux mouvements, à partir de l’idée que les nouvelles luttes globales devraient avoir une voix au sein du CI. Il n’y avait pas de consensus sur la question chronologique : réformer d’abord pour intégrer les nouveaux ensuite, ou vice versa en les faisant participer au processus.

**CI Tunis (Mars 2015)**

Au FSM de Tunis en 2015, le groupe de travail pour réfléchir et approfondir les réflexions sur les changements nécessaires au niveau du CI fut activé. Un nouveau questionnaire fut envoyé mais peu de réponses ont été obtenues, bien que celles reçues étaient très significatives. Les discussions ont donné lieu à un groupe de travail chargé de réfléchir sur l’**organisation** du CI (facilitation interne, transparence et démocratie), son **expansion** (membres, dialogue avec les mouvements, réactivation des anciens membres et approfondissement des processus des forums régionaux et thématiques).

1. **En route vers le CI de Salvador (octobre 2015)**

Le groupe qui présente ce rapport a préparé le nouveau questionnaire de mars 2015 qui vise à préciser quels seraient les changements nécessaires et immédiats au niveau du CI. On pense qu’il est important, dans le but d’un processus de discussion et de prise de décision, de se baser non seulement sur le dernier questionnaire mais surtout sur la réflexion cumulée jusqu’à présent. On a soulevé plusieurs problématiques qui seront discutées ci-après.

1. **Quasi-convergences**

**Existence et composition du CI.** Il y a consensus sur l’existence nécessaire du CI et pas mal de suggestions sur la façon dont il pourrait améliorer son fonctionnement. De nouvelles voix pourraient être intégrées, ce qui donnerait de l’oxygène et une nouvelle dynamique au CI. Son rôle et ses fonctions devraient être clarifiés ; les acteurs (**organisations/mouvements et non des personnes)** doivent être représentatifs de la diversité des thématiques et des combats, en respectant l’équité des genres. Selon certains, le CI pourrait introduire différentes catégories de membres : les acteurs, les associés et les observateurs, en fonction des capacités et non de catégories établies. Les candidats au CI pourraient choisir la commission dans laquelle ils veulent travailler.

***Questions :***

* ***Sommes-nous d’accord pour intégrer de nouveaux membres/mouvements ?***
* ***Sommes-nous d’accord pour introduire différentes catégories de membres ?***

**Fonctionnement.** L’horizontalité est la caractéristique la plus mentionnée et acceptée et devrait être prolongée. Mais il n’y a pas de définition précise de ce que cela signifie, sauf que cela exclut la hiérarchie. Pour certains, cela n’exclut pas une structure flexible, avec quelques organes stratégiques mais opérationnels. Il est souligné que ces structures doivent avoir la capacité d’être **transparentes** et **doivent rendre des comptes**.

***Question : Sommes-nous d’accord pour maintenir le principe d’horizontalité avec une insistance sur le besoin de transparence et de reddition de comptes ?***

Il y a un consensus pour demander un **secrétariat exécutif**, supporté, en général, par les membres du CI. Ses fonctions seraient de coordonner les réunions périodiques du CI, de mettre à jour le site web du FSM, de contribuer à la mémoire du processus, de rendre des comptes détaillés et transparents, d’élaborer des projets pour dynamiser la participation au CI.

***Question : sommes-nous d’accord pour maintenir un secrétariat exécutif fort ?***

**Les réunions du CI** doivent être organisées avec au moins une demi-journée sur la réalité du pays de la réunion et éventuellement de la conjoncture politique globale, une demi-journée de plénière pour le rapport du secrétariat sur les candidatures et les activités à développer, ainsi que les propositions des participants ; demi-journée de discussion (et éventuellement prise de décision) en plénière sur le FSM suivant (préparé par le groupe de travail y référent) ; demi-journée pour les groupes de travail et les commissions.

***Question : sommes-nous d’accord pour essayer de respecter une telle structure (flexible) pour les réunions du CI, le point des débats politiques étant réservé à une discussion ultérieure (voir point 3)***

Pour les **commissions,** les travaux concernent la méthodologie, l’expansion, les finances, la communication, la stratégie et peut être encore d’autres thèmes. Certains pensent que les commissions doivent être maintenues, d’autres en revanche pensent que des groupes spécifiques peuvent être constitués dès qu’un problème se pose ou une décision doit être prise. Les commissions font rapport au CI.

***Question : sommes-nous d’accord pour maintenir les commissions ou allons-nous en décider en fonction des besoins du moment ?***

Afin d’assurer **la durabilité** du CI et du secrétariat exécutif, certains proposent que les membres du CI paient une contribution. Le montant pourrait être défini en fonction d’un budget minimum pour le fonctionnement du CI et du secrétariat exécutif.

***Question : sommes-nous d’accord pour demander aux membres (effectifs) du CI une contribution financière annuelle ?***

Il est proposé de continuer à prendre des décisions par **consensus,** mais la signification de ceci devrait être approfondie. Il y a une proposition pour accepter des décisions à majorité, à condition qu’il y ait un consensus pour le faire.

***Question : sommes-nous d’accord pour continuer la règle du consensus avec une exception possible (avec consensus)***

La **Charte des principes**. Son changement aujourd’hui est considéré comme étant une déviation des problèmes plus urgents. Certains pensent que la Charte devrait être modifiée pour prendre en compte le changement dans le monde et au niveau des mouvements sociaux, mais cela peut éventuellement être fait moyennant des textes additionnels (comme on a fait, par exemple, à Abuja avec le document sur les Principes d’organisation du FSM).

***Question : sommes-nous d’accord de ne pas changer pour le moment la Charte des Principes du FSM ?***

Quant au **Fond de solidarité,** il doit être maintenu pour appuyer les mouvements sans ressources qui veulent assister aux réunions du CI. Le fond devrait être constitué à chaque réunion du CI. Le secrétariat exécutif est responsable de son administration. Certains pensent qu’il doit rester volontaire. Pour d’autres, l’argent doit venir des membres et des participants. Priorité doit être donnée à la transparence du mécanisme.

***Question : sommes-nous d’accord de poursuivre le mécanisme du fonds de solidarité, par réunion du CI, avec transparence et reddition de comptes ?***

Il est souligné qu’une réflexion est nécessaire sur les problèmes de connections et de **participation à distance** au moyen de conférences vidéo.

***Question : sommes-nous d’accord d’essayer de multiplier, lors des réunions du CI et autres, les conférences vidéo ?***

1. **Les nœuds à résoudre**

Les nœuds à propos desquels il n’y a pas de suggestions claires ou qui restent incomplètes, devront être discutés plus en avant.

**Le rôle et les tâches du CI.**

Une majorité de membres pensent qu’il faut **repolitiser le CI** avec de nouveaux membres et une meilleure horizontalité. Pour certains, cela est tout à fait possible en maintenant le caractère non-directif. Il faut mieux organiser les responsabilités du CI en vue du processus et de l’événement du Forum avec un débat approfondi sur la situation mondiale. Tout aussi important qu’un tel travail peut être, il faut éviter cependant le risque de perdre le point focal du CI quand nous consacrons trop de temps à de telles discussions. Il faut contribuer à décentraliser les débats dans les pays et territoires. Avec une bonne méthodologie on peut renforcer le potentiel, l’intérêt et l’incidence politique. Certains pensent que le FSM doit prendre des positions dans les luttes globales. D’autres en revanche insistent sur le fait que ce sont les mouvements qui prennent position.

Pour certains, les objectifs majeurs du CI sont la facilitation de l’organisation des forums et d’assurer la continuité du processus. Dans ce sens, si le FSM est considéré comme un processus de création d’espaces de rencontres et d’articulation, il n’y a pas lieu de discuter des objectifs, des stratégies ou des actions du FSM et du CI. Il s’agit alors d’un organe d’aide, un instrument pour l’expansion du FSM, d’appui et de mobilisation du FSM, ensemble avec les comités d’organisation locaux. Ses tâches sont alors de définir les dates et le lieu des prochains FSM, d’évaluer les événements, d’approfondir les débats méthodologiques sur les événements et le processus de contrôle sur les ressources financières, de créer un site web pour le FSM.

D’autres par contre pensent que le CI devrait être en mesure de stimuler la réflexion dans un sens non-directif et sans prise de décision avec les membres du CI à propos de thèmes globaux politiques, économiques et sociaux. Il est souligné que cela peut contribuer au processus d‘apprentissage du FSM en tant que processus accumulatif en évitant de devoir discuter à chaque fois les mêmes points et en oubliant ce qui a été dit et fait dans le passé. Le CI devrait faciliter une opportunité pour ses membres d’écouter les perspectives différentes sur l’actualité globale et d’écouter les solutions et actions proposées par les acteurs politiques et sociaux dans différentes parties du monde. Le CI pourrait être chargé de collecter et d’analyser les différents messages venant du FSM et intégrer ces messages dans les travaux futurs.

***Question : Comment repolitiser le CI ? Allons-nous introduire des débats politiques sur la conjoncture globale ? Comment mieux définir et concrétiser les objectifs du CI ?***

**Transparence et reddition de comptes**

Il y a un consensus pour dire qu’il faut des tâches et des responsabilités claires avec des mécanismes qui facilitent la transparence et la reddition de comptes. La facilitation et l’horizontalité ne s’opposent pas à une forme plus structurée de la prise de décision et de la reddition de comptes. La forme la plus adéquate de la prise de décision peut varier en fonction des réunions, ce qui implique une diversité de méthodologies. Néanmoins, la forme ‘non directive’ n’est pas toujours prise en compte, ce qui mène à ce que des groupes prennent des décisions et que d’autres aient l’impression de ne pas avoir eu l’occasion d’une discussion approfondie et d’une prise de décision collective. Certains pensent que cette question de la transparence et de la reddition de comptes est intimement liée au **manque de confiance** et la prise de décisions sans consultations.

Parmi les suggestions faites mentionnons l’introduction d’une **structure**, la plus minimale possible, avec des **responsabilités collectives**, avec suivi et information au CI. Avoir une instance autorégulée avec l’autorité de faire respecter les accords et les engagements pris. Avoir une bonne **méthodologie**, avec une bonne **traduction, transparence et synthèse** des arguments.

***Questions : comment améliorer la prise de décision, la transparence et la reddition de comptes du CI, tout en respectant le principe d’horizontalité ?***

**L’engagement**

Qu’est-ce qu’on demande aux personnes intégrant le CI en tant qu’apport à un fonctionnement plus effectif ? Pour certains, le manque d’engagement est dû au manque d’objectif et de stratégie, ce qui fait que les participants au CI ne savent plus très bien ce qu’on attend d’eux/elles. Dans la mesure où il n’y a pas de mécanismes claires de transparence et de reddition des comptes, on a l’impression de ne pas être pris en compte. Ne serait-il pas utile de demander aux membres actuels un nouvel ‘engagement’, une sorte de confirmation de leur intégration. Certaines organisations peuvent éventuellement choisir de ne plus intégrer le CI, ou pourraient revenir du moment où une structure est introduite dans laquelle ils/elles peuvent travailler avec une nouvelle confiance dans une organisation transparente et responsable.

***Question : Comment renforcer l’engagement des membres à l’égard du CI et du FSM ?***